



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À une session ordinaire du conseil de la susdite Municipalité, tenue le lundi 7 décembre 2020 à 19 h 30, à huis clos par visioconférence en vertu de la directive émise par le gouvernement du Québec, le 15 mars 2020, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19., et ce, conformément à la loi régie par le Code municipal du Québec.

Session du
07-12-2020

Sont présents : M. Michel Lagacé, maire

 Mme Annabelle Dubé, conseillère

 M. Jérôme Lebel, conseiller
 Alain Denis, conseiller
 Miguel Ouellet, conseiller
 Alain Roy, conseiller

Faisant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur le maire.

Frédéric d'Andrieu, directeur général et secrétaire-trésorier, est également présent.

RÉSOLUTION

2020-12-185

7.5.1) Déclaration de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Sur proposition de Alain Denis

Que l'on proclame la Municipalité de Saint-Cyprien municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité

ML/FD

Le maire

Le directeur général et
secrétaire-trésorier


Michel Lagacé


Frédéric d'Andrieu